

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL D'ARGENT



JOURNAL INTERCOMMUNAL 2023



SAINTE-MARIE-AUX-MINES // SAINTE-CROIX-AUX-MINES // LIÈPVRE // ROMBACH-LE-FRANC



SOMMAIRE

- P.03 Trombinoscope des élus
- P.04 Édito
- P.06 Finances
- P.08 Ressources Humaines
- P.09 Bâtiments
- P.10 Projets de territoire
- P.12 Action sociale
- P.14 Jeunesse
- P.17 Événementiel en Val d'Argent
- P.18 Culture & patrimoine
- P.25 Espaces naturels
- P.30 Développement : économie, habitat, tourisme, mobilités
- P.38 Transition écologique
- P.40 PETR Sélestat Alsace centrale
- P.42 SMICTOM Alsace centrale
- P.43 Régie Intercommunale de Télédistribution

Directeur de la publication : Jean-Marc Burrus

Rédaction réalisée par les Services de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Crédits Photos :

Élus et agents de la Communauté de Communes du Val d'Argent, archives de Sainte-Marie-aux-Mines, SMICTOM, Ville de Lièpvre, Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, Ville de Sainte-Croix-aux-Mines, le centre socio-culturel du Val d'Argent, la cité scolaire, la SPL EVA, Harmonie Bégon, Camille Tisserand, Jean-Marie Boubel, la compagnie Rodéo d'Âme, les pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines, l'Office de Tourisme du Val d'Argent, David Sebille, Claire Chatton, José Antenat



TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Jean-Marc BURRUS
Président
Président de la
commission Culture



Noëllie HESTIN
Vice-Présidente
Présidente de la
commission
Développement local
et Transition



Denis PETIT
Vice-Président
Président de la
commission Finances



Jean-Luc FRÉCHARD
Vice-Président



Gérard FREITAG
Président de la
commission
Environnement et Cadre
de Vie



Régine ORSATI
Présidente de la
commission Habitat



Nathalie ROUSSEL
Présidente de la
commission Coordination
des actions sociales



Gaëlle SKOCIBUSIC
Présidente de l'Office de
Tourisme du Val d'Argent



Louis BERGER



Christiane FORCHARD



Éric FREYBURGER



Thomas GOETTELMANN



Maud PETITDEMANGE



Rémy VOINSON



Votre bulletin intercommunal est de retour après 4 années d'absence, une bonne nouvelle en ce début d'été afin de vous exposer, à travers différents chapitres, la riche activité de notre Communauté de Communes du Val d'Argent (CCVA).

Nous voici à mi-parcours de notre mandat, le temps pour vos élus de proximité de vous rendre compte de l'action passée, en cours et à venir.

La première période de notre mandat a été marquée par la crise sanitaire et par la crise politique due à l'annulation de l'élection municipale à Sainte-Marie-aux-Mines.

Une crise sanitaire sans précédent

La crise sanitaire due au Covid19 a bouleversé notre mode de vie, une solidarité sans précédent s'est organisée sur notre territoire, afin de lutter contre la pandémie du Covid19, avec la particularité de conserver les élus du mandat précédent aux affaires.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont participé à cette campagne: couturières, médecins, infirmières, pompiers, personnels communaux et communautaires, personnels de l'Éducation Nationale...

Nous devons également remercier l'ensemble des personnels de santé et des bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement du centre de vaccination du Val d'Argent, pas moins d'une centaine de personnes mobilisée pour cette cause.

Nous avons fermé le centre de vaccination le 1^{er} mars 2022, soit 13 mois après son ouverture et nous avons assuré 25 000 vaccinations sur la période.

Je tenais à remercier son responsable logistique M. Gilles Lagaisse, le responsable et coordinateur des médecins M. Maurice Ohl, la responsable et coordinatrice des infirmières Mme Valérie Beck, le président du centre de soins M. Michel Pagliarulo, le responsable des agents M. Jean-Marc Valentin et la responsable des bénévoles Mme Régine Orsati.

Après la crise sanitaire nous avons dû gérer la crise politique, à la suite de l'annulation des élections municipales de Sainte Marie-aux-Mines, paralysant ainsi nos instances communautaires pendant plusieurs mois, malgré la bonne collaboration avec les membres de la délégation spéciale nommée par le préfet et présidée par M. Francis Kolb.

Des priorités : l'eau, la forêt, l'agriculture, l'énergie

Après les nouvelles élections municipales sur le chef-lieu du canton, confortant l'élection de la nouvelle équipe portée par Mme Noëllie Hestin, nous avons pu enfin trouver une sérénité et une légitimité dans l'action communautaire.

L'accélération du changement climatique est devenue une triste réalité, nous avons tous été impactés par la sécheresse de l'été 2022, le dépérissement des arbres de nos forêts, le tarissement de certaines sources, la restriction d'utilisation d'eau dans les communes, sans eau la vie est impossible.

L'environnement naturel est au cœur de nos préoccupations, d'où la création de la commission Environnement et Cadre de Vie avec la volonté de travailler autour de trois thématiques: l'eau, la forêt et l'agriculture.

La première période de notre mandat est également marquée par la guerre en Europe, entre l'Ukraine et la Russie. Le contexte international reste tendu et de plus en plus imprévisible, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat.

La gestion de crise est devenue quotidienne, mais c'est ensemble que nous traverserons ces épreuves avec le soutien des différentes collectivités (Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est) et de l'État (Préfecture).

Une de nos préoccupations est celle de la gestion des énergies, en effet comment peut-on spéculer sur un bien public, tout le monde a besoin d'énergie pour vivre, les sociétés, les artisans, les commerçants, les associations, les collectivités, vous, moi et j'en passe.

Et le développement du territoire

Au niveau économique, nous pouvons saluer la bonne santé des entreprises de la vallée qui continuent à investir et à se développer sur notre territoire de montagne, sans oublier les commerçants et les artisans qui créent également de la richesse.

Un grand merci à la Société Industrielle et à l'association des artisans, commerçants et prestataires de services du Val d'Argent (ACAPS) qui fédèrent l'ensemble des acteurs économiques du Val d'Argent.

Le programme de Petites Villes de Demain va permettre le développement de notre vallée tout en respectant son identité, ses spécificités et notre cadre de vie.

Les travaux de la déviation sont importants pour le développement économique du Val d'Argent et pour endiguer la baisse démographique dans nos communes, mais pas à n'importe quel prix, nous tenons à notre environnement naturel et à notre sécurité !

Les travaux sur Châtenois sont actuellement à l'arrêt, mais rien n'empêche la création du rond-point tant indispensable à la zone industrielle de Bois l'Abbesse, l'installation de murs anti-bruit sur la voie panoramique entre Lièpvre et Sainte-Marie-aux-Mines, la sécurisation des viaducs le long de cette déviation et l'installation des capteurs pour mesurer la qualité de l'air...

La politique culturelle a été reconduite pour 4 années (2021-2024), cette feuille de route garantit un cadre pour l'ensemble de nos missions.

La culture, les grands événements portés par la société publique locale « Événementiel en Val d'Argent » (SPL EVA), comme Minéral et Gem et le Carrefour Européen du Patchwork, font partie de notre ADN et contribuent à l'attractivité du Val d'Argent.

L'Office de tourisme du Val d'Argent facilite le séjour touristique, dont les missions sont l'accueil, l'information et la promotion de notre Pays d'Art et d'Histoire.

Le centre socio-culturel reste un partenaire privilégié et indispensable, il permet d'assurer un service de proximité pour tous les enfants de la Vallée.

Les projets structurants pour cette année 2023 sont :

- La poursuite des travaux au tiers lieu à Sainte Marie-aux-Mines.
- Des travaux d'aménagement de l'ancienne école maternelle de Rombach-Le-Franc pour créer un accueil périscolaire et une maison d'assistantes maternelles.
- Les travaux d'isolation et de rénovation de la crèche Poisson Lune à Lièpvre.
- La mise aux normes de l'accessibilité de nos bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, avec le vieillissement de la population, nous sommes tous concernés par ces mesures.
- La rénovation de la Maison de Pays.

Pour terminer je tenais à remercier l'ensemble de mes collègues du Conseil Communautaire pour leur travail et dévouement au sein de notre collectivité (voir organigramme), une mention spéciale pour mes collègues Maires présents tous les jeudis matins au bureau de la CCVA, en quelque sorte la « conférence des Maires » hebdomadaire.

Un grand merci également aux élus municipaux qui viennent renforcer nos commissions communautaires, sans oublier l'aide précieuse au quotidien et l'engagement de nos agents territoriaux.

De nombreux sujets vont être développés dans ce bulletin intercommunal, bonne lecture à tous, l'équipe communautaire restant à votre écoute et à votre service.

Jean-Marc Burrus, Président

Le jury de la Marianne de la Parité récompense les communes et intercommunalités en pointe sur la démocratie paritaire dans leurs assemblées. La CCVA a obtenu la seconde place du classement haut-rhinois.

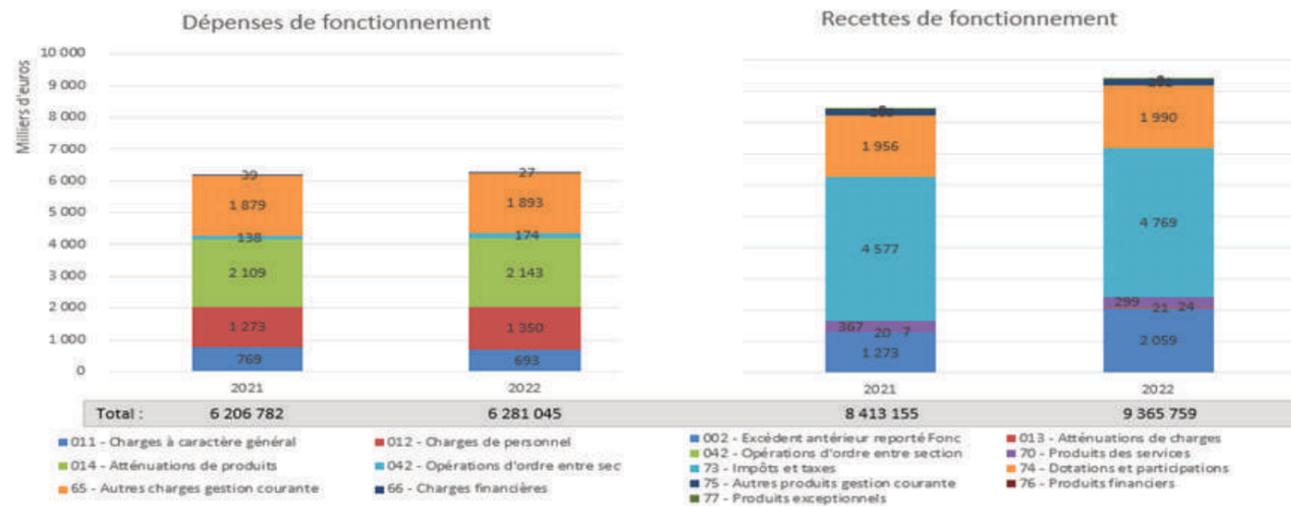


BILAN DE L'ANNÉE 2022

BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement d'un total de 6 281 045€ enregistrent une très légère hausse (74 263 € soit + 1.20 %) entre 2021 et 2022. Elle est essentiellement due à une augmentation des charges de personnel, des atténuations de produits et des opérations d'ordre (amortissements). Les charges à caractère général ont quant à elles diminué de 9.78 %.

Les recettes de fonctionnement d'un total de 9 365 759 € enregistrent une hausse (952 604 € soit + 11.32 %) entre 2021 et 2022 sans augmentation des taux d'imposition. Ceci provient principalement du report de l'excédent de fonctionnement (+ 785 072 €), de la fiscalité (+ 191 634 €) et des dotations versées par l'État (+ 34 051 €).



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 388 305€ dont 71 911 € de dépenses d'équipement :

- Défibrillateurs : 2 567 €
- Médiathèque : 4 763 €
- Accessibilité Office Tourisme : 7 075 €
- Gendarmerie : 12 615 €
- Mise aux normes Maison de Pays : 18 595 €
- Informatique : 22 024 €

Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 346 323 €.

La Communauté de Communes du Val d'Argent n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice 2022.

BUDGETS ANNEXES - RÉSULTATS 2022

Budget annexe développement économique

Ce budget finance les bâtiments qui ont une vocation commerciale et industrielle ainsi que les aides diverses aux entreprises ou aux associations (par exemple, les travaux du tiers-lieu ou de la filature).

Le résultat 2022 est de :
811 473 63€ en investissement
+ 54 305,28 € en fonctionnement
soit un résultat global de -757 168,35 €

Ce déficit s'explique par des travaux réalisés au fil du temps (Porte d'Alsace, tiers-lieu) qui ont généré des reports de résultat négatif. Ce déficit peut être comblé par le budget général, par de futures ventes ou encore par les locations sur le long terme.

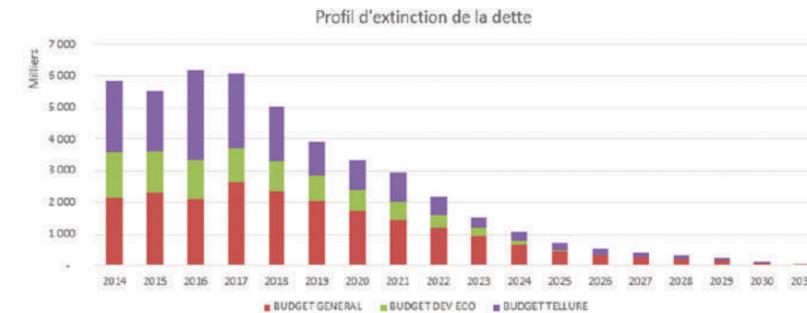
Budget annexe Tellure

Ce budget traite uniquement du bâtiment de Tellure : travaux et entretien sur le bâtiment qui est loué à l'Office du Tourisme pour son exploitation.

Le résultat 2022 est de :
+187 974,26 € en investissement
+ 437 884,60 € en fonctionnement
soit un résultat global de + 625 858,86 €

A noter: ce résultat 2022 est faussé. En effet, suite au jugement du litige pour la verrière, un titre de recette a été émis d'un montant de 519 125,48 €. Cependant la société Portal a fait appel du jugement. Si c'est une obligation de l'inscrire dans la comptabilité, la somme n'a pas été versée effectivement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2014 (tous budgets confondus)



L'encours de la dette a considérablement diminué depuis 2016 (divisé par 3). Ainsi, la CCVA assainit sa situation financière et s'ouvre des marges de manœuvre qui profiteront à l'investissement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN 2023

Les augmentations des prix de l'énergie, des prix des matières premières et du point d'indice des fonctionnaires ont un impact significatif sur les dépenses de fonctionnement.

Ainsi, le budget principal 2023 voit ses dépenses de fonctionnement augmenter de 13,03 % par rapport au prévisionnel 2022.

La CCVA reste vigilante pour éliminer tout gaspillage, procéder à des achats responsables sans pour autant altérer la qualité du service proposé à ses habitants.

L'année 2023 sera marquée par la prise en charge de l'intégralité des frais de fonctionnement de la piscine et du théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines par la CCVA et ses communes membres.

Les grands investissements 2023

- Rénovation de la crèche Poisson- Lune à Lièpvre: 1 015 200 €
- Création d'une MAM et d'un accueil périscolaire à Rombach-le-Franc: 640 900 €
- Travaux du tiers-lieu rue Wilson: 637 000 €
- Réparation de la verrière à Tellure: 565 000 €
- Accessibilité des bâtiments: 360 000 €
- Etude redynamisation: 132 000 €
- Etude piste cyclable: 52 000 €

Ces deux dernières années, les équipes de la Communauté de Communes se sont agrandies avec l'arrivée de nombreux nouveaux agents.

RESSOURCES HUMAINES

Élu référent: Jean-Marc BURRUS

BÂTIMENTS

Élu référent: Jean-Luc FRÉCHARD



Célia LEVY,
Direction Générale des Services



Mathias KELCHE,
Anne RICHARD,
Eric ROELLY, Alexis LOPEZ
MARQUES, Anne-Gaëlle BESSON,
Dominique SIESS, Pauline FRAULI,
Yann LE MOY, David BOUVIER,
Claire BOUVIER, Félicie JOST, pôle culturel



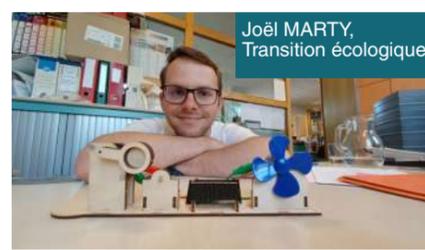
Ludovic HOERDT,
Informatique



Pauline GACHOT,
Communication



Karine HERQUE,
Ressources humaines



Joël MARTY,
Transition écologique



Marinette GAUER, Michèle SEMIN
et Nathalie DIDIER, pôle finances



Catherine LANG
et Léo GEHIN, France Services



Jean-Marc VALENTIN, Marinette GAUER,
Annick THOMAS, Mathieu LEJAY, Cyril
BENOIT et Etienne MOSSER
Régie Intercommunale de Télédistribution



Benoît KUBIAK,
Petites Villes de Demain



Isabelle DAMAMME
et Julie BOUR,
pôle développement



Fabien KIEFFER,
Prévention



Paul LINDER, Espaces naturels

2022 : Quelques travaux et des études

Durant l'année 2022, ce sont essentiellement des études « avant travaux » qui ont été réalisées :

- Réflexion autour des travaux de mise aux normes en terme d'accessibilité des bâtiments publics
- Étude pour l'aménagement des étages au-dessus de l'Office de Tourisme en vue d'accueillir le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) - travaux prévus en 2024
- Étude pour transformer l'ancienne école maternelle de Rombach-le-Franc en accueil périscolaire - travaux prévus en 2023

Quelques petits travaux ont également été réalisés en 2022 :

- mise aux normes d'accessibilité des marches extérieures de l'Office de Tourisme
- travaux à l'intérieur des logements de la gendarmerie (sanitaire et nez de marche 12)

La Communauté de Communes a également acquis 2 défibrillateurs permettant à chacun d'intervenir lors d'un malaise cardiaque. Une subvention de l'État via la DETR a été accordée sur cet investissement.



Mise aux normes d'accessibilité à l'Office de Tourisme

2023/2024 : Priorité à l'enfance

Dans le cadre de sa compétence « enfance », la Communauté de Communes du Val d'Argent a un besoin croissant de locaux pouvant accueillir les enfants.

Maison d'assistantes maternelles / périscolaire de Rombach-le-Franc

Pour augmenter son offre, il est envisagé de rénover une partie de l'ancienne école maternelle de Rombach-le-Franc pour y installer un accueil périscolaire. Les locaux seront mis à disposition de la CCVA qui se charge de les faire rénover, grâce à d'importantes subventions. Ces travaux seront réalisés conjointement à ceux nécessaires pour la création d'une MAM -

Maison d'assistantes maternelles, qui sera, elle, gérée par la commune. Les travaux sont prévus à l'automne 2023.

Crèche / périscolaire de Lièpvre

Le site « Poisson Lune » de Lièpvre a une capacité d'accueil de 20 enfants en crèche et 40 enfants en périscolaire.

Suite à différents défauts d'étanchéité de la toiture et quelques problèmes d'aération et de ventilation, la Communauté de Communes a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation globale de ce bâtiment :

- mise aux normes d'accessibilité
- rénovation énergétique globale
- pose de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation

Les travaux sont prévus à l'été 2024.





PROJETS DE TERRITOIRE

Élus référents: Jean-Marc BURRUS et Noëllie HESTIN

DE L'INÉDIT ET DE L'INSOLITE AVEC LA MANUFACTURE DU GRAND EST



La Manufacture Grand Est est un accompagnement mis en place par la Région entre 2021 et 2023 sur 8 territoires expérimentaux, dont le Val d'Argent.

Dans la vallée, l'accompagnement a été centré sur le renforcement de l'attractivité du territoire pour renouveler son image, en s'appuyant sur les nombreuses ressources dont il dispose.

Pour cela, la Manufacture Grand Est et la Communauté de Communes ont travaillé, avec une cinquantaine d'acteurs locaux, **sur ce qui fonde l'insolite et l'inédit du territoire**. Quatre thèmes ont été explorés collectivement: les savoir-faire locaux, l'habitat et le cadre de vie, la forêt et le tourisme.



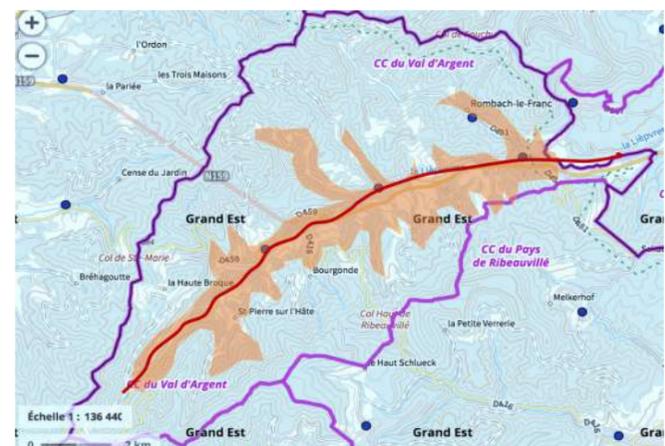
Une grande restitution a été organisée le 28 février 2023 avec l'ensemble des participants aux différents ateliers thématiques.

Insolite

Ce qui n'est pas dit ou publié, qui est nouveau, qu'on n'a encore jamais vu, inconnu, inexpérimenté, sensationnel, révolutionnaire, inimaginé, innovant.

Inédit

Ce qui sort de l'habituel, de l'ordinaire.



Les axes identifiés s'articulent autour de 3 cohérences, 3 territoires d'action, déclinés par niveau

La ligne de vie : reconquérir la qualité urbaine et paysagère autour de 4 sites expérimentaux et des savoir-faire rares

La mi-hauteur et les sous-sols : développer l'éducation populaire, les usages forestiers, le tourisme et l'hospitalité.

Les hauteurs : découvrir les mystères et trésors des hauts tout en les protégeant.

Le projet d'ensemble est inscrit dans le programme Petites Villes de Demain.

PETITES VILLES DE DEMAIN

La Communauté de Communes s'est engagée, aux côtés de Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines, dans le programme Petites Villes de Demain (PVD). À l'été 2021, une convention d'adhésion au programme a été signée avec l'État, la Région, la CeA et la Banque des Territoires.

PVD, qu'est-ce que c'est?

Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Ce programme constitue un outil de relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local et contribuant aux objectifs de développement durable.



PVD DANS LE VAL D'ARGENT

Le diagnostic

Il a permis de compiler une vingtaine d'études déjà réalisées sur le Val d'Argent ces dix dernières années, notamment sur les thèmes de l'habitat, la mobilité, l'urbanisme et le développement économique. Les manques identifiés ont conduit à la réalisation d'une étude sur le commerce de centre-ville entre juillet et octobre 2022.

Plan d'action

Une série d'actions est prévue dans un plan, pour une durée de 5 ans.

Une des premières actions à mener est la commande d'une étude d'envergure sur les thèmes de l'habitat et de l'urbanisme. Cette dernière débute en 2023 et synthétise les recommandations pour redynamiser le centre-ville et aboutir notamment à des propositions concrètes sur un quartier dédié : un îlot démonstrateur. En parallèle, un recensement des actions en cours sur le territoire intercommunal est mené.

Ce travail est partagé régulièrement avec les partenaires : CeA, Région Grand Est, État et leurs agences associées. Nous savons ainsi pouvoir compter sur leur soutien : qu'il soit financier ou technique.

C'est dans cet esprit que la Collectivité européenne d'Alsace a proposé aux communes et à la CCVA d'organiser une matinée de travail fin septembre avec le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace.



Treize agences départementales ont ainsi pris connaissance de la vision de redynamisation du centre-ville et ont proposé leur aide et leurs conseils.

La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) qui engage la communauté de communes et les communes sur une série d'actions qui seront accompagnées ou financées par l'Etat, la Région ou la CeA d'ici 2026 a été signée le 13 juillet 2023 à Sainte-Marie-aux-Mines.

ACTION SOCIALE

Élue référente: Nathalie ROUSSEL

ESPACE FRANCE SERVICES

Installé depuis 18 mois au rez-de-chaussée de la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, l'espace France Services a vocation à accompagner et aider les citoyens dans leurs démarches administratives et numériques au quotidien (santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, permis de conduire...)

Au cours de la première année d'existence du service dans le Val d'Argent, 1300 demandes ont été traitées, preuve que ce service répond à un vrai besoin.

Ce service bénéficie de subventions d'État : 15 000€ de fonds Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et 15 000€ de fonds national France Services.

UNE POLITIQUE SOCIALE RENFORCÉE

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF du Haut-Rhin, une chargée de mission a été recrutée mi-avril 2023 pour accompagner les politiques sociales au sein de la Communauté de Communes. Sa première mission consiste à réaliser un diagnostic social du Val d'Argent.

Tous les acteurs du territoire sont ou seront sollicités, ainsi que les habitants du territoire. Une première enquête (en ligne ou en version papier), ainsi que des entretiens auront lieu à l'été 2023 et permettront aux habitants de faire part de leurs attentes et aspirations dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien aux familles, de la parentalité, des seniors, de l'insertion professionnelle, du logement et de l'accès à la santé.

Afin que ce diagnostic et les actions qui en découlent soient les plus proches de vos attentes, merci d'avance pour votre participation !



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Les partenaires de France Services tiennent également des permanences à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines: le Centre d'Information sur les Droits des Femmes, le centre des impôts, Pôle Emploi, un conciliateur de justice, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement.

Les horaires de France Services :

Lundi et mardi : 8h00 – 12h00
Mercredi : 8h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Jeudi : 14h00 – 19h00
Vendredi : 12h00 – 16h00
Sur rendez-vous uniquement :
A la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines
03 89 58 33 81 ou 03 89 58 33 82
sainte-marie-aux-mines@france-services.gouv.fr

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Le CLSM (Contrat Local de Santé Mentale) est un projet départemental dont les collectivités locales doivent être à l'initiative.

Mais, afin de se centrer sur nos besoins et notre offre dans ce domaine, il a été décidé par le conseil communautaire de mener ce projet à la seule échelle du Val d'Argent.

Après le temps de la concertation et celui des réunions préparatoires, sous la houlette de la déléguée départementale des CLSM du Haut-Rhin, le CLSM du Val d'Argent a été lancé le 31 mai 2022, à la salle polyvalente de Lièpvre. Un grand nombre d'acteurs concernés par la santé mentale ont répondu présents : professionnels de santé et du médico-social, représentants d'associations, corps enseignant, élus...

La thématique de la santé psychique des jeunes - de la petite enfance à la grande adolescence - s'est imposée comme le sujet à traiter en priorité. Cette réflexion a ouvert d'autres pistes, comme la parentalité, l'isolement, la difficulté d'accès à une prise en charge psychologique et/ou psychiatrique. Les échanges sont libres et féconds, ce qui contribue au mieux vivre ensemble sur le territoire.

Plusieurs axes de travail ont été identifiés, dont celui de reproposer une permanence de la Maison des Ados. Un GAP (Groupe d'Analyse de Pratique), animé par l'EMPP (Equipe Mobile Psy Précarité) a été installé et proposé aux professionnels. La mise en place de formations PPSM (Premier Secours en Santé Mentale), qui permet entre autres de savoir réagir face à une personne qui fait une

crise d'angoisse, est à l'étude. Tout comme l'écriture d'un livret répertoriant les services et praticiens.

« Ce conseil est à la fois une opportunité pour les professionnels de se connaître, de partager des informations sur ce qui existe déjà dans la Vallée et aux alentours et de mettre en place de nouveaux projets transversaux. »

Nathalie Roussel, présidente du CLSM du Val d'Argent

LE CLSM, KÉZAKO?

Un conseil local de santé mentale (CLSM) est un outil politique de démocratie sanitaire, un espace de concertation, de coordination, et de co-décision sur un territoire local entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les représentants des usagers, des aidants et l'ensemble des professionnels du territoire concernés par la santé mentale.

Le CLSM a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées, enfants comme adultes.

L'ENGAGEMENT DE LA CeA AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

Irriguant le territoire alsacien, la vie associative, fortement soutenue par la CeA, est essentielle à l'animation des territoires et à la transmission des valeurs de citoyenneté. L'Alsace est en effet particulièrement solidaire : elle compte environ 33 500 associations, très diverses, dont près de 60% dans le champ du social au sens large. L'Alsace est dynamique, le secteur associatif y représente un réel maillage humain (environ 455 000 bénévoles) et un poids économique et social (54 000 salariés, mais présents seulement dans 10% des associations).

La CeA affirme son soutien à la vie associative au quotidien, essentielle à l'animation des territoires et à la transmission des valeurs liées à la citoyenneté. C'est le dynamisme des associations qui forme la vitalité des territoires. Par ailleurs, précisons qu'en 2022, la CeA a soutenu, via ses différents dispositifs, appels à projets et subventions diverses, en fonctionnement, plus de 2800 associations, tous domaines confondus, pour plus de 46,7 millions d'euros.

La CeA a également passé une convention avec le réseau « Alsace Mouvement Associatif » qui permet de favoriser la mise en réseau des acteurs de la vie associative, de les informer, les accompagner et les conseiller sur des sujets variés et quel que soit leur domaine d'activité, et également d'assurer de la formation pour les associations.

Au sein de l'administration de la CeA, la direction « Sports et vie associative » suit cette thématique avec un appui d'un référent/développeur basé à Sélestat au sein de l'équipe de la CeA en territoire.

Pour toute question ou demande d'aide, n'hésitez pas à contacter vos Conseillers d'Alsace, Emilie HELDERLE et Pierre BIHL, ou l'Equipe d'Animation Territoriale de la CeA basée à Sélestat au 03.68.33.80.80



UN GROUPE DE TRAVAIL « JEUNES » INTERCOMMUNAL



Un groupe de travail « Jeunes » constitué de 7 jeunes gens de 15 à 25 ans a été mis en place à l'échelle du territoire intercommunal. Ce projet d'engagement bénéficie d'un financement CAF.

Le groupe est accompagné du responsable du service jeunesse du centre socio-culturel et réfléchit à divers projets :

- réaménagement du local " l'oasis ", situé sous la piscine afin d'y installer un lieu pour la création (arts plastiques, graffs, musique...)
- construction d'un espace abrité au jardin parc partagé porté par Val Avenir
- valorisation de l'espace du marché couvert grâce à des fresques et un embellissement des gradins afin d'en faire un lieu de convivialité et de spectacles

Si, pour l'instant, les chantiers en cours concernent Sainte-Marie-aux-Mines, des projets sont à l'étude dans les autres communes. En effet, les jeunes ont montré un intérêt pour la solidarité intergénérationnelle, la préservation du patrimoine, l'engagement bénévole lors d'événements ou encore l'organisation d'un concours d'éloquence.

LE DISPOSITIF « SAC ADOS »



Sac Ados est un dispositif proposé par « Vacances Ouvertes » et la CAF du Haut-Rhin pour accompagner l'organisation d'un départ en vacances en autonomie.

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, « Sac Ados » permet de soutenir l'autonomie, la mobilité et la citoyenneté, mais aussi de développer et d'acquérir de nouvelles compétences, transposables de manière durable dans le quotidien.

Dans le Val d'Argent, le suivi et l'accompagnement sont assurés par le responsable du secteur jeunes du Centre Socio-Culturel. Depuis 2019, ce dispositif a permis à 36 jeunes de la vallée de partir en vacances avec un soutien de 150 à 250€, en fonction de leur destination (France ou Europe).

Le dispositif est reconduit en 2023.



UN FRANC SUCCÈS POUR LES COLOS APPRENANTES

Le dispositif Colos Apprenantes a été initié en 2020, dans le cadre de l'opération Vacances Apprenantes, par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Son objectif: faire face aux conséquences négatives de la crise sanitaire sur les publics jeunes.

Face au succès des premières éditions, les Colos Apprenantes ont été reconduites en 2022.

Ce label répond à des exigences fortes et propose des formules éducatives de qualité dans des domaines variés. Les séjours sont encadrés par des personnels qualifiés de l'animation.

Les activités proposées lors de ces colos offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique tout en vivant des expériences collectives et en découvrant un patrimoine culturel et naturel souvent exceptionnel.

Les Colos Apprenantes sont destinées à tous les mineurs, de 6 à 17 ans. Leur coût est pris en charge à hauteur de 80% par l'État et à hauteur **de 20% par la Communauté de Communes du Val d'Argent.**

Organisées par le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent, les 10 sessions des colos apprenantes de l'été et de la Toussaint 2022 ont connu un succès auprès des jeunes de la vallée.

Chaque groupe a passé 5 jours et 4 nuits dans le gîte Dépasse Montagne à La Petite Lièpvre. Le lieu est bien adapté: c'est un hébergement en pleine nature qui se situe à proximité des départs de randonnées et qui dispose d'un grand terrain avec un trampoline, un mur d'escalade homologué, un panier de basket...

Programmation type d'une « colo apprenante »

Les matinées sont réservées à une remise à niveau scolaire par le biais de temps de lecture et de petits ateliers ludiques très variés.

Les après-midis sont consacrés à des activités plus récréatives et davantage en extérieur. Les enfants découvrent leur environnement en construisant des cabanes, en allant à la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines, en visitant Tellure ou encore le musée de l'école.

Des ateliers escalade et tir à l'arc sont également proposés.

Ces séjours favorisent la cohésion de groupe. On constate une entraide remarquable entre les grands et les petits.

En 2023 les colos sont reconduites sur l'été et les congés de la Toussaint.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent: 03 89 58 78 04 ou secretariat@cscva.fr
Toutes les infos: www.cscva.fr



Le centre socio-culturel propose un large panel de prestations, d'animations, d'activités de loisirs pour un public de 0 à 99 ans.

Les différents secteurs d'activités du CSCVA concernent :

- la petite enfance (relais petite enfance, multi-accueils, lieu d'accueil parents-enfants,
- l'enfance (périscolaires),
- la jeunesse,
- les familles,
- les adultes,
- les seniors.

DU CÔTÉ DE LA CITÉ SCOLAIRE



Visite du recteur de l'académie de Strasbourg

Le jeudi 6 avril dernier, M. Olivier Faron, recteur de l'académie de Strasbourg, a participé à la troisième assemblée du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) qui se déroulait au lycée polyvalent Louise Weiss. A cette occasion, il a pu échanger avec l'ensemble des élèves siégeant au CAVL, sur des thèmes tels que : la représentation de la voie professionnelle, la lutte contre les discriminations, les actions sportives à mener dans le cadre des jeux olympiques en 2024...

L'ensemble des dossiers a été présenté et préparé par les élèves élus. Ils ont produit un travail sérieux et de qualité, qu'ils ont préparé pendant trois jours au sein de l'établissement. Les élèves en ont profité pour présenter leurs travaux sur le racisme et la lutte contre les préjugés, qu'ils ont pu préparer en amont, lors d'une journée d'action commune.

A parts égales Partenariat des bac pro ASSP avec Les Tournesols

Le 30 avril, le vernissage de l'exposition « à p'ARTs égales » avait lieu dans les locaux de l'administration des Tournesols de Sainte-Marie-aux-Mines. Les élèves et les résidents ont réalisé une exposition de portraits autour du thème « Art et handicap ». Merci à eux pour ce travail solidaire et collectif !

Au niveau du collège Reber...

Comme par le passé, les éco délégués du collège ont encore été très actifs cette année. Parmi les actions menées par ces ambassadeurs de la nature, un projet de rénovation d'un sentier faisant face à l'établissement a vu le jour en septembre. Munis de bêches, pioches, râpeaux et bien d'autres outils, les adolescents ont donné un aspect sécuritaire et plus esthétique à un chemin qui n'était pas encore balisé sur les cartes IGN.

A plusieurs reprises dans l'année et avec l'aide des apprentis bûcherons du lycée, un beau tracé allait se dessiner.

L'intervention du club vosgien en amont de ce projet a également été bénéfique. L'association a implanté des panneaux signalétiques avec les élèves et une inauguration officielle a couronné ce beau travail le 16 juin.

Programmons des robots et expérimentons des drones

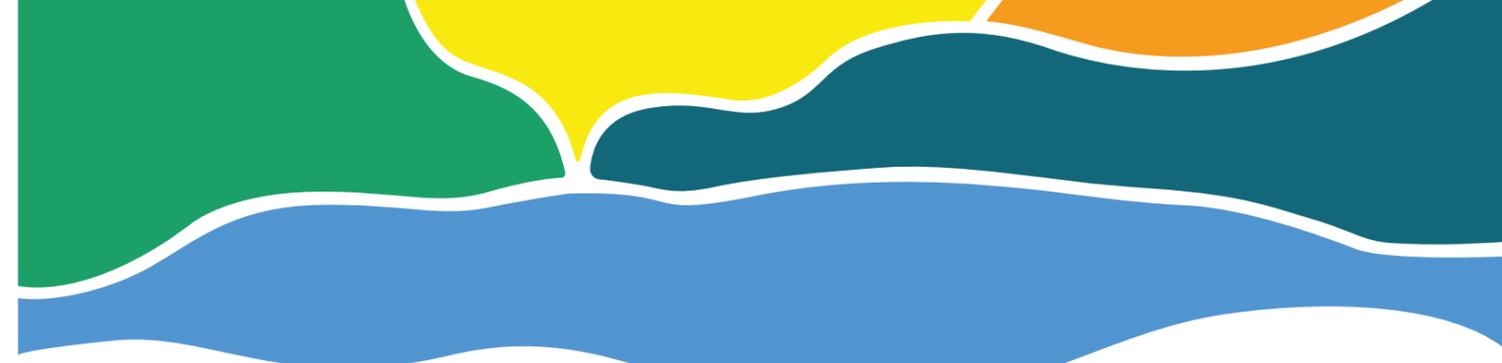
Depuis le mois de février 2023 et sous l'impulsion de M. Ginoux, proviseur de l'établissement, deux nouveaux ateliers ont vu le jour :

- un atelier [programmation de robots](#) et
- un atelier [de confection et de pilotage de drones](#)

Ces ateliers se déroulent le lundi et le mardi, à la pause méridienne avec des élèves volontaires du collège et du lycée, dans le cadre du programme [Notre Ecole Faisons La Ensemble](#).

Du SNU au BIA avec un baptême de l'air

Deux élèves scolarisées en seconde générale ont eu le plaisir de réaliser un baptême de l'air à la base aérienne de Colmar, en attendant de préparer leur BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) l'année prochaine au sein du lycée. Merci au lieutenant de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CR) Corinne Ménétré. Elles ont pu également accomplir leur SNU (Service National Universel) en ce début d'année !




ÉVÉNEMENTIEL EN VAL D'ARGENT

Élue référente : Gaëlle SKOCIBUSIC

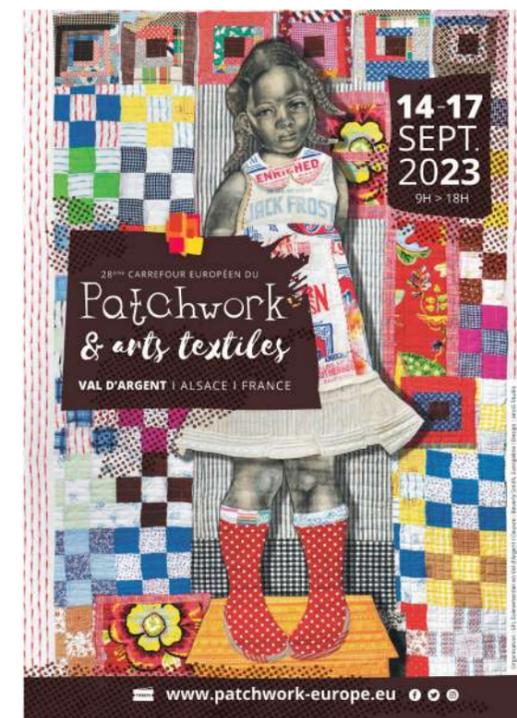
LE VAL D'ARGENT REVIT À L'INTERNATIONAL

Après une pause de deux ans, 2022 a marqué le plein redémarrage des grands événements en Val d'Argent pour la SPL EVA ; et il était temps ! Grâce à ses 3 manifestations et une édition exceptionnelle de Mineral & Gem à Sainte-Marie-aux-Mines en juin 2022, la structure a relevé haut la main le challenge financier auquel elle était confrontée et peut aborder l'année 2023 dans de meilleures conditions.

En effet, la saison a débuté en mars 2022 avec le **Salon Mode et Tissus** proposé sous une nouvelle formule, axée sur la promotion du savoir-faire local, du "Made in France", du "Do-It Yourself" et sur la mise en valeur des richesses du passé textile de la vallée, qui a séduit visiteurs et exposants.

Au second trimestre, **Mineral & Gem** bat des records de fréquentation. L'officialisation du mercredi comme cinquième et nouvelle journée d'ouverture a tenu toutes ses promesses. Jamais les rues de Sainte-Marie-aux-Mines n'avaient été aussi noires de monde.

Enfin, la saison événementielle de la SPL EVA a pris fin en septembre avec la 27ème édition du **Carrefour Européen du Patchwork**. L'événement accueillait cette année 46 expositions dans 17 lieux, soit plus de 1 000 œuvres d'art à admirer. Avec une édition spéciale en l'honneur des pays hispanophones, la programmation était riche et colorée.



Le **Carrefour Européen du Patchwork** se tiendra du **14 au 17 septembre 2023** avec une programmation haute en couleurs en mettant à l'honneur les pays afro-américains. Passionnés et curieux pourront découvrir plus de 1 000 œuvres textiles à travers 17 lieux d'exposition dans tout le Val d'Argent.

Pour en savoir plus sur la programmation : <https://www.patchwork-europe.eu/>



HARMONIE BEGON EN RÉSIDENCE ARTISTIQUE



Au-delà de leur valorisation industrielle, les fils d'art et d'histoire du Val d'Argent ont servi de support et d'inspiration à Harmony Begon. Accueillie en résidence en octobre et novembre 2022, l'artiste a mis en valeur le patrimoine textile de la vallée: rencontres avec les habitants en lien avec l'industrie textile passée et actuelle, enregistrements de podcasts avec des témoignages, ateliers créatifs avec les pensionnaires de l'hôpital intercommunal et les élèves... L'apothéose de ce travail a été le collage de motifs issus des archives sur des bâtiments du Val d'Argent. Un clin d'œil au patrimoine textile bâti qui retrouve sur ses façades le fil de son histoire.



CULTURE & PATRIMOINE

Élu référent: Jean-Marc BURRUS

LA RICHESSE DU FONDS TEXTILE

Le sous-sol de la Villa Burrus accueille toutes les collections textiles du Val d'Argent. Celles-ci comptent un peu plus de 4000 registres textiles, cumulant près de 4 millions d'échantillons de tissus, de la fin du 18^e siècle à nos jours. Les registres sont issus des collections de la Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, de l'Espace Musées du Val d'Argent, de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et de l'entreprise Edler & Lepavec, dont la Communauté de Communes est devenue la dépositaire ou la propriétaire.

Ces étoffes, accompagnées parfois de leurs données techniques de fabrication, offrent une source d'inspi-

ration inépuisable pour la création textile contemporaine. A cet effet, la Communauté de Communes démarque les écoles enseignant le design textile, telles que la Haute École des Arts du Rhin, ainsi que les industriels, pour faire connaître le fonds et leur proposer d'en devenir partenaire.

C'est le cas de Pierre Schmitt, industriel alsacien, et PDG du « Tissage des Chaumes since 1908 » établi à Sainte-Marie-aux-Mines, qui a signé une convention avec la CCVA pour avoir accès à ses collections textiles dont il s'inspire pour sa production de tissus laine haute fantaisie. L'argent versé en retour par l'entreprise permet à la CCVA de financer des opérations de restauration ou de désinfection des registres, et ainsi d'améliorer la conservation des fonds textiles.



BARRISOL, PARTENAIRE

L'entreprise **Barrisol Normalu**, fabricant de plafonds et murs tendus, a choisi de mettre en exergue les collections patrimoniales du Val d'Argent. Son catalogue produit « **Les Trésors du Val d'Argent** », diffusé dans 130 pays, propose la reproduction d'une centaine de dessins, lithographies et motifs textiles issus des archives de la CCVA.

Le lancement de ce catalogue le 17 novembre dernier a également été l'occasion d'inaugurer le salon nouvellement aménagé au rez-de-chaussée de la médiathèque, dont les luminaires et les toiles acoustiques décoratives ont été offertes et installées par Barrisol.



UNE ANNÉE CULTURELLE EN IMAGES



« L'enfant et les sortilèges » de l'Opéra National du Rhin



Arrivée du matériel de l'Opéra National du Rhin « L'enfant et les sortilèges »



Chantier participatif - La cabane à histoires avec la Maison de la Nature de Muttersholtz - Juillet 2022



Coche sportif - spectacle dans le cadre de la thématique « Le sport dans le Val d'Argent »



Atelier d'écriture - Maison de Poupée - Novembre 2022



Mouloud Alloua Foot Freestyle - dans le cadre de la thématique « Le sport dans le Val d'Argent » - Mai 2022



The Chum's - Concert de musique irlandaise sous Physalys - Juillet 2022



Zaatar à Val Expo - Novembre 2022



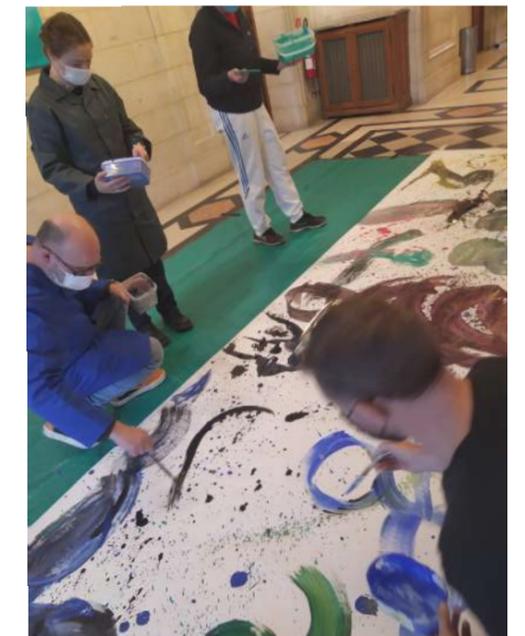
Exposition des travaux des étudiants de la HEAR sur les archives textiles de la CCVA



La médiathèque prend l'air place Keufer - Juillet 2022



Atelier & exposition avec la dessinatrice Camille Tisserand - Juin 2022



Exposition et atelier peinture avec Pierre-André Petit - Janvier 2022

L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN DE PASSAGE DANS LA VALLÉE

En 2022, l'Opéra du Rhin a mis en avant l'art lyrique et son monde dans la vallée, en venant y jouer son spectacle « L'enfant et les sortilèges ». Un focus particulier a concerné les écoles de la vallée. A l'occasion d'une séance pédagogique, les professeurs ont été sensibilisés à l'œuvre de Maurice Ravel « L'enfant et les sortilèges » pour préparer la venue de leurs élèves à la découverte de l'opéra. Les élèves, convaincus lors de la représentation scolaire, ont pris leurs parents par la main pour revenir le soir à la séance tout public.



MÉMOIRE ET TRANSMISSION AU PROGRAMME DE LA RÉSIDENCE DES JEUNES ESTIVANTS

Pendant trois semaines entre septembre et octobre, la compagnie La Tanière est entrée en résidence dans la Vallée. Aristéo, Elrik et Luz ont créé la pièce de théâtre « Souvenirs de mondes qui ne sont pas les miens » jouée et grandement applaudie pour la première fois le 26 janvier à la Maison des œuvres à Sainte-Croix-aux-Mines.

En parallèle, les artistes ont échangé sur les thématiques de l'œuvre, de la mémoire, de la transmission et de la seconde guerre mondiale avec les résidents de l'hôpital intercommunal et les élèves de l'internat du lycée, en proposant des ateliers de théâtre.

Cette résidence artistique a été possible grâce au programme Jeunes ESTivants financé par la DRAC Grand Est et coordonné par Scènes & Territoires.



LA MAISON DES ARTS, UN NOUVEAU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Le 30 novembre dernier, la Communauté de Communes du Val d'Argent a rassemblé les acteurs artistiques de la vallée. Cette date marque le départ du projet baptisé **Maison des Arts**, inscrit dans la Politique Culturelle Intercommunale II 2021-2024.

Convaincus que l'enseignement artistique est autant un vecteur de partage et d'intégration qu'un moyen d'épanouissement personnel, les élus ont souhaité œuvrer davantage, ensemble, à la structuration et au renforcement de l'action collective. Ainsi, le pôle culturel de la CCVA porte aujourd'hui le projet de création d'une **Maison des Arts**, lieu dédié à l'apprentissage artistique et outil de transmission des passions, qu'elles concernent la musique, le théâtre, la danse ou encore les arts plastiques.

Pour ce faire, un groupe de travail et de pilotage, constitué de représentants des associations concernées et d'élus de la Commission culture a vu le jour. Il se réunira tout au long de l'année 2023 pour construire, de manière collective, la Maison des Arts.

Pour plus d'infos:
ccva-devculturel@valdargent.com
ou 03 89 58 35 88

AGENDA 2023

LES SPECTACLES

- Visites théâtralisées « Les Amish », les 2 et 23 août à 19h, le 16 septembre à 18h. Rendez-vous donné sur le parking de l'église Saint-Pierre sur l'Hâte à Sainte-Marie-aux-Mines
- Balade contée « Criquets et Farfadets » avec la Contesse Luciole le 29 août à 18h30 dans le parc de la Villa Burrus
- In'ekass, concert d'un projet réunissant Musica et la compagnie Rodolphe Burger au profit de musiciennes palestiniennes, le 16 septembre à 15h, chez Mehdi
- Concert de Gadjo Michto, le 6 octobre au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines
- Je danse avec Mia, le 10 novembre à 20h à la Villa Burrus
- Les Rencontres littéraires, le 2 décembre à L'Enivrée à Sainte-Marie-aux-Mines

Partir en Livres, sur le thème de la liberté, avec le Centre National du Livre au courant du mois de juillet

LES MOIS THÉMATIQUES

Tous les mois, les services du pôle culturel travaillent autour d'une thématique

- Été 2023: insectes et cie
- Octobre 2023: jardins d'automne
- Novembre 2023: sur la route

Retrouvez toute la programmation de la médiathèque dans la plaquette « Sortir en Val d'Argent » et sur le site <https://valdargent.bibenligne.fr/>

Tout le programme du service Patrimoine, labellisé Pays d'Art et d'Histoire est sur <https://patrimoine.valdargent.com>

Plus d'informations: 03 89 58 35 85

LES LABS

Les Labs sont ouverts! Animations photos, vidéos et jeux vidéo. Découvrez le programme sur <https://labs.valdargent.com/>

RÉSIDENCE D'ARTISTES DES TRACES AU BRÉZOUARD, DIALOGUE ENTRE HABITANTS, SCIENTIFIQUES ET ARTISTES

Un proverbe affirme qu'on ne peut jamais voir une montagne dans sa totalité, mais seulement un versant de cette montagne. Il en est ainsi du Brézouard, ce massif à la croisée de deux vallées qui sert de terrain de résidence artistique au collectif **Rodéo d'âme**, qui a répondu à un appel à résidence intitulé « Des traces au Brézouard, dialogue entre habitants, scientifiques et artistes ».

Pendant un an entre septembre 2022 et juin 2023, le collectif sélectionné en lien avec les communes d'Aubure, du Bonhomme et de Lapoutroie, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg, les Pep Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace et la DRAC a parcouru à pied le massif à la rencontre des habitants et des utilisateurs. L'objectif étant de connecter enjeux scientifiques, citoyens et artistiques. Au programme : veillées poétiques chez l'habitant et en refuges, une fresque murale participative, la création d'une pièce de théâtre documentaire, dessinée et musicale, des expositions, l'édition d'un livre...



Des projections, des spectacles, des peintures, des photographies, de la musique... Le collectif a exploré l'ensemble des arts pour donner la parole à la nature et l'humanité qu'elle abrite. La résidence donnera lieu à la publication de deux livres, à deux expositions et à deux spectacles dont « La terre que certains aiment ».

Pour voir ou revoir ce travail:
<https://rodeodame.fr/en-residence-dans-le-brezouard/>

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN 2022

Chaque année, la CCVA soutient les initiatives culturelles des acteurs associatifs de la vallée en leur versant une subvention.

- ASEPAM** - Ruée vers l'Argent - 2 500€
- Compagnie Rodolphe Burger** - Choolers - 1 000€
- Un Jardin Passionné** - Pique-nique musical - 2 408€
- Un Jardin Passionné** - Festival de la Soupe - 5 000€
- JAVA** - Salon photographie - 5 138€
- AJAM** - Saison culturelle - 3 680€
- Val des muses** - Des chandelles à la lumière - 1 000€
- ECITON** - Eciton The Gathering - 3 000€
- Orchestre Les Musiciens d'Europe** - Auguste Schirlé - 5 000€



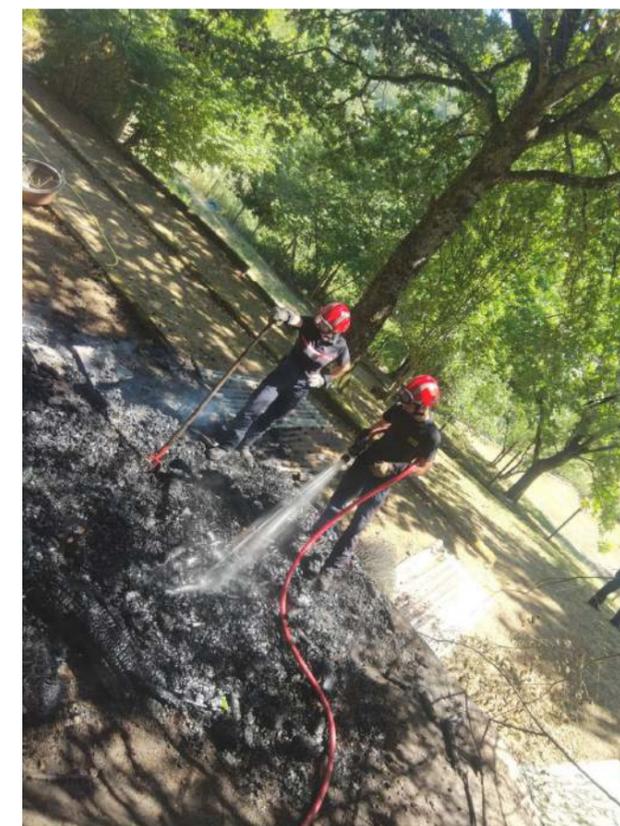
LES ESPACES NATURELS

Élu référent: Gérard FREITAG

Installée fin 2021 sous la présidence de Gérard Freitag, la commission Environnement et Cadre de Vie s'est vue attribuer plusieurs thématiques telles que l'agriculture, la chasse, la forêt et la gestion des cours d'eau, le tout composant, au

sens large, **les espaces naturels**. Des rencontres trimestrielles permettent de prendre en compte les retours de terrains des professionnels, associations, élus et citoyens afin d'établir des feuilles de routes pour chaque « comité Technique »

et pouvoir enclencher des réponses de terrain à court, moyen ou long termes en favorisant les réflexions communes à l'échelle de la CCVA.



LA PRÉVENTION SÉCHERESSE ET FEUX D'ESPACES NATURELS

Parmi les travaux engagés en 2022, un groupe de prévention « sécheresse et feux d'espaces naturels » a été monté.

Élus, agents des collectivités et de l'ONF, policiers, gendarmes, pompiers et bénévoles du Club Vosgien et le Vélo Club de Sainte-Marie-aux-Mines travaillent ensemble pour sensibiliser et éduquer les citoyens, qu'ils soient habitants ou touristes dans le Val d'Argent, aux risques conséquents à la sécheresse. Consommation d'eau potable, entretien de la végétation périphérique aux habitations et comportements dangereux en forêt sont des points abordés.

De plus, si en période estivale, les conditions climatiques venaient à se dégrader, des équipes sur le terrain se tiendront prêtes à sensibiliser les usagers des forêts.

UN PLAN POUR GÉRER L'ESPACE RURAL ET PÉRIURBAIN

La démarche GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) a pour but :

- de mobiliser les divers acteurs locaux (élus, agriculteurs, associatifs, institutionnels, entrepreneurs, habitants,...)
- de faire croiser leurs regards autour des enjeux collectifs de leur territoire relevant des domaines de l'environnement, l'agriculture, l'alimentation, le paysage, le mieux vivre ensemble.

Initiée en 2000 par le Département du Haut-Rhin et portée volontairement par les structures intercommunales, la démarche est basée sur un diagnostic territorial partagé avec l'ensemble des acteurs.

Ces derniers construisent et valident un programme annuel opérationnel pour une gestion mieux équilibrée et plus durable de leur territoire rural et périurbain.

En 2022 et 2023, la Communauté de Communes du Val d'Argent y a inscrit des actions subventionnées à 40 ou 50% par la CeA, avec pour but de travailler sur le corridor périurbain, partie intégrante des espaces forestiers :

- la commande groupée d'arbres fruitiers (à venir en 2023)
- les plantations de la Sainte Catherine à Lièpvre et Sainte-Marie-aux-Mines. Les élèves des villages ont planté arbres fruitiers et haies vives pour favoriser la biodiversité et abriter les oiseaux



Plantations de la Sainte-Catherine avec les élèves de Sainte-Marie-aux-Mines

L'AGRICULTURE

La pérennisation de l'agriculture de montagne sur nos territoires se pose sous deux aspects essentiels et complémentaires : la transmission des exploitations et le maintien de l'ouverture paysagère. Pour prendre en compte ces préoccupations, la CCVA a travaillé avec l'appui de l'association « Terre de Liens ». L'enquête menée a pu aboutir à un diagnostic qui contredit parfois les idées reçues.

Si l'axe principal reste bien la transmission des exploitations, l'étude prend aussi en compte les spécificités de nos éleveurs de montagne, l'attractivité de notre territoire, l'impact des évolutions climatiques et une meilleure connaissance des problèmes humains liés à l'activité agricole de montagne.

Ces enseignements seront mis à profit lors des prochaines transmissions sur le territoire.



Reprise d'une exploitation bovine transformée en élevage ovin laitier sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines

Le partage d'expérience de Terre de Liens

« Pourtant, que la montagne est belle... » chantait Jean Ferrat. C'est avec la préoccupation de maintenir des paysages ouverts et des paysans nombreux que trois communes de la montagne vosgienne nous ont sollicité pour réaliser une enquête de terrain.

À flanc de montagne aussi, les questionnements sont nombreux quant à l'avenir de l'agriculture locale. La transmission familiale recule, les fermes grandissent et ne correspondent plus toujours à l'image bucolique d'antan. Mais alors, proches de la retraite et sans reprenneur, des agriculteurs d'altitude se demandent comment pérenniser l'existence de leur ferme d'élevage, et avec elle toutes les vertus que l'on doit à l'agriculture. Sans eux, comment entretenir des paysages ouverts, une production alimentaire locale, un patrimoine dans le massif des Vosges ?

Face à ce constat et soucieuses des enjeux qui les entourent, les communes haut-rhinoises d'Orbey, Lapoutroie et la Communauté de Communes du Val d'Argent ont commandité Terre de Liens Alsace pour dresser l'état des lieux des fermes à transmettre sur leur territoire, et tenter d'identifier des pistes pour favoriser le renouvellement des générations.

L'élevage bovin laitier est très présent dans ces deux vallées, et façonne les paysages de moyenne montagne vosgienne. Or ces fermes sont jugées moins attractives pour des repreneurs hors cadre familiaux, soit à cause du choix d'une valorisation en filière longue, soit à cause du montant financier de la reprise.

La campagne d'entretiens a ciblé un groupe d'agriculteurs de plus de 50 ans en priorité, mais aussi une

quinzaine de porteurs de projet en élevage et en montagne, et des acteurs du territoire. Cette diversité de points de vue a permis de mettre en lumière la concordance ou la dissonance sur les enjeux des transmissions-installations.

Les restitutions, dont une à la ferme de la Graine Johé, au col des Bagenelles, ont permis de rendre compte aux élus et agriculteurs du panorama de l'agriculture locale. Et d'évoquer la prise de conscience croissante des enjeux du renouvellement des générations et les interrogations partagées par les paysans locaux sur le changement climatique, l'impact des dégâts de gibier et la montée de l'enrichissement.

Des pistes de travail ont été posées sur la table avec la volonté partagée de s'en saisir.

En 2020, sur les 46 agriculteurs recensés dans le Val d'Argent, 47% avaient plus de 50 ans. Les agriculteurs de plus de 60 ans interrogés n'ont pas de solutions de reprise pour le moment et n'envisagent pas de départ à la retraite dans l'immédiat.



Parmi les enjeux à moyen terme, nous trouvons l'interaction et l'aide aux acteurs de la filière agricole de montagne, sollicités et acteurs locaux primordiaux pendant la pandémie de la COVID19.

Aujourd'hui, les agriculteurs font à nouveau face à des difficultés d'écoulement de produits en filière courte. La relation avec les associations agricoles locales et, au cas par cas, avec les agriculteurs en place, en phase de succession ou dans le cadre de nouveau projet d'installation sur le secteur du Val d'Argent, fait partie des missions de la commission Environnement et Cadre de Vie de la CCVA.

La collectivité devra accompagner les projets et favoriser l'interface agricole entre un tissu urbanisé et les milieux forestiers.

GESTION DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La **Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** est une compétence obligatoire des établissements publics communaux ou inter-communaux depuis 2018.

Elle a pour mission principale de coordonner les actions sur une échelle hydrographique représentative et de favoriser la solidarité territoriale quant aux risques d'inondation et la préservation de la bonne qualité des milieux naturels.

L'année 2022 a surtout été consacrée à sa mise en place effective. Un inventaire des besoins (entretien des ouvrages, enlèvement des obstacles dans les cours d'eau, entretien des berges...) a été mené.

Par une délibération de septembre 2022 notre communauté de communes a adopté le principe d'une taxe GEMAPI permettant de financer une partie des travaux mais plafonnée strictement afin qu'elle n'ait qu'une incidence très faible pour l'habitant.

Pour rendre la compétence effective, un groupe de pilotage et un comité technique chargé du déploiement concret des actions ont été constitués.

Entretien des berges et plantation d'arbres sur un terrain intercommunal en partenariat avec les éco-délégués du collège Jean-Georges Reber



BILAN HIVERNAL DE LA STATION DE SKI DES BAGENELLES

La météo clémente sans précipitations neigeuses n'a laissé qu'une seule journée d'ouverture possible sur les pistes de ski alpin, près de 8 jours sur le domaine de ski nordique damé. Malgré cela, un entretien courant des pistes de luges a permis aux familles des environs de profiter du panorama exceptionnel de la station des Bagenelles. Cette saison hivernale 2021 / 2022 nous a confronté aux problématiques du réchauffement climatique et aux phénomènes météorologiques devenant beaucoup plus cycliques et imprévisibles en posant des jalons plus serrés aux équipes techniques du domaine pour proposer des conditions idéales au tourisme et sports hivernaux.

C'est dans cet esprit de slalom que l'avenir se construira sur cette petite station de montagne aux lignes merveilleuses appréciables à chaque saison. Les enjeux et projets futurs se construiront entre tourisme éco-responsable au format familial en quête de découverte d'espaces naturels singuliers comprenant les priorités des différents acteurs de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ainsi que les besoins de la filière bois.



EN 2023, CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE



Pour faire face au dépérissement des forêts dû à la sécheresse et aux attaques de scolytes, une pépinière forestière pédagogique a été aménagée dans le parc de la Villa Burrus.

COOP'TER, POUR UNE VALORISATION DE LA FILIÈRE BOIS

Courant 2022, un groupe de travail a vu le jour autour de la production et de la ressource locale de bois avec la mise en valeur d'une essence forestière locale et emblématique du massif Vosgien, le sapin pectiné. Ce projet est porté par le Parc National Régional des Ballons des Vosges, lauréat d'un appel à projet national de coopération de territoire, « Coop'Ter ». L'idée: réfléchir à la valorisation économique locale d'une partie de la production forestière du Val d'Argent.

Ce territoire étant suffisamment représentatif du massif vosgien et d'une dimension idéale pour l'étude socio-économique de la filière, le Val d'Argent a été retenu pour analyser, développer et inciter les acteurs locaux à travailler sur de nouveaux modes collaboratifs et complémentaires. L'objectif étant de proposer des produits de bonne qualité aux habitants et de devenir maître d'œuvre pour la construction et l'habitat. De plus, l'offre de formation locale dans le domaine permet de transmettre ce savoir-

faire. Des partenariats devraient voir le jour entre propriétaires forestiers, collectivités propriétaires de forêts, sylviculteurs, exploitants forestiers, gestionnaires, acteurs des métiers du bois, artisans et la section forestière du lycée Louise Weiss.



Une autre vie s'invente ici



DU CHANGEMENT DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA FORGE

Après plusieurs échanges en 2022, la Communauté de Communes a validé la cession de trois parcelles intercommunales à l'entreprise VA BTP dans la zone industrielle de la Forge à Sainte-Marie-aux-Mines. Les parcelles représentent une surface totale d'environ 60 ares pour un montant de 180 000 € HT, soit 3 000 € HT l'are. L'acte de vente a été signé fin avril 2023.

En parallèle, l'entreprise a fait l'acquisition d'une partie des anciens bureaux de l'entreprise CIRVAL, contigus aux parcelles intercommunales. Ces deux acquisitions permettront de répondre aux importants besoins de développement de l'entreprise.



INITIATIVE ALSACE CENTRALE : UN PARTENARIAT POUR SOUTENIR LES ENTREPRENEURS DE LA VALLÉE

Depuis 2017, la Communauté de Communes a mis en place **un partenariat avec Initiative Alsace Centrale**, association de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

Le but est de renforcer l'apport en fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'activités dans le Val d'Argent.

Le partenariat a permis jusqu'à présent de soutenir **18 entrepreneurs du Val d'Argent**, dont 4 en 2022 et 1 en 2023 :

- Madame DIDIERJEAN Justine à hauteur de 4 000 € pour la création du magasin Lys'toire d'une Fleur à Lièpvre.
- Mesdames HERNANDEZ Catherine et AUBRY Carole à hauteur de 5 000 € pour la création de l'épicerie Cœur bio à Sainte Marie aux Mines.
- Monsieur Pierre FEISTHAUER à hauteur de 4 000 € pour la création de l'entreprise ScanIT à Lièpvre.
- Monsieur MARAFIOTI Vincent à hauteur de 3 500 € pour la création d'une entreprise de services de soutien à l'exploitation forestière à Sainte-Marie-aux-Mines.
- Monsieur PUCIJASEVIC Kévin à hauteur de 7 500 € pour la reprise du restaurant la Taverne du Mineur à Sainte-Marie-aux-Mines.

AVANCEMENT DANS LE PROJET D'UN TIERS-LIEU ASSOCIATIF À SAINTE-MARIE-AUX-MINES



Ce projet est possible grâce à un important soutien financier européen via le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

Depuis septembre 2021, la collectivité soutient l'association Les Gouttes d'Eau du Val d'Argent (GEVA) pour la création d'un tiers-lieu dans le bâtiment intercommunal situé aux 76-78 rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines. Seront disponibles :

- Un espace d'accueil, d'exposition et d'animation,
- Des espaces de co-working, bureaux partagés,
- 4 ateliers de 25 m²,
- De l'équipement bureautique et télécom mutualisé (Internet haut débit, visioconférence, impression...)

Les travaux sont en cours et l'ouverture est prévue début 2024.

LE GUIDE PRATIQUE DU VAL D'ARGENT EST EN LIGNE

Guide pratique du Val d'Argent, plateforme ultra-locale !

Afin de mettre en lien les habitants et les acteurs de leur quotidien, l'Association des Commerçants, des Artisans et des Prestataires de Services (ACAPS) a initié, en partenariat avec la CCVA, un travail de recensement des entreprises, associations et services implantés et proposés dans le Val d'Argent.

Il est désormais en ligne: www.guide-valdargent.com

Si vous n'y êtes pas encore référencé, vous pouvez vous faire connaître auprès de la CCVA au 03 89 58 83 45.

Ce guide a été lancé le 15 juin 2022 avec plus de 80 personnes, chefs d'entreprises, partenaires institutionnels et élus locaux lors de la seconde édition de l'afterwork.



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Pour tout renseignement concernant la création, la reprise ou le développement d'une activité dans le Val d'Argent, n'hésitez pas à contacter Laetitia RAUGEL, animatrice d'Initiative Alsace Centrale, au 03 88 82 87 20 ou par mail à laetitia.raugel@initiative-iac.fr.

Depuis quelques années, la CCVA est confrontée à une problématique de logements dégradés sur son territoire. Afin de lutter contre cet habitat insalubre, la collectivité intervient aujourd'hui, sur le parc privé, au titre des polices spéciales de l'habitat indigne. Ce travail se fait en collaboration avec les mairies.

DES ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUES, JURIDIQUES ET FINANCIERS POUR VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

Espace France rénov'

France Rénov' est un service qui guide les particuliers pour améliorer le confort de leur logement. Ses conseillers proposent des conseils gratuits adaptés pour les travaux de rénovation, les éco-gestes et les énergies renouvelables.

L'Espace Info Énergie, membre du réseau France Rénov, est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...) et une aide au montage de dossier de financement. Les informations et conseils y sont donnés à titre indicatif et à partir des seuls éléments présentés par l'utilisateur et ne sont pas exhaustifs.

Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique, contactez la conseillère France Rénov' et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Sur rendez-vous

Auprès de Marie Dupont
07 87 01 10 02
ou renov@petr-selestat.fr

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Les conseillers-juristes de l'ADIL68 vous informent, vous conseillent et vous orientent sur toutes les questions de logement : location, amélioration de l'habitat, copropriété, fiscalité, impayés et expulsions...

Les conseils délivrés sont neutres, objectifs et totalement gratuits. L'ADIL assure également une mission d'information sur les aides et dispositifs de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Sur rendez-vous

- tous les troisièmes jeudis du mois de 9h00 à 12h00,
- à l' Espace France Services à la mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines
- 03 89 21 75 35
ou contact@adil68.fr

Fonds Alsace Rénov'

Le Fonds Alsace Rénov' mis en place par la CeA et abondé par la CCVA, permet d'apporter une aide financière pour les opérations de rénovation énergétique du parc privé. Cette aide intervient en complément des aides de l'ANAH (PIG, Ma prime Rénov' Copropriété, OPAH...)

Conventionnée sur 2 ans (2022-2023), elle est soumise à conditions de ressources et automatiquement intégrée lors du montage financier de votre projet avec l'ADIL.



LE PERMIS DE LOUER

C'est également dans le but de lutter contre l'habitat indigne et insalubre que la collectivité s'est engagée dans le dispositif « Permis de louer » pour les communes de **Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines**.

Lors d'une première mise en location ou d'un changement de locataire, tout propriétaire dont le logement se trouve dans le périmètre désigné (cf plans ci-dessous et/ou se renseigner en mairie), a l'obligation de demander l'autorisation préalable de mise en location du logement. Ne sont donc pas concernés les reconductions de bail et les avenants.

Cette mesure ne s'applique pas non plus aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux.

Une fois la demande transmise à la CCVA, la collectivité contacte le propriétaire ou son mandataire pour fixer une visite de contrôle du logement. Lors de cette visite, une évaluation de l'état du logement est réalisée à l'aide d'une grille de critères objectifs portant sur la sécurité et la salubrité. Un rapport est ensuite rédigé et un avis formulé. Sur cette base, la CCVA délivre ou non un permis de louer. La décision est notifiée au propriétaire.

En cas d'avis défavorable, la nature des travaux ou aménagements recommandés ou prescrits est indiquée. Une fois les travaux effectués, une contre-visite sera réalisée pour en constater la bonne exécution, et une nouvelle décision autorisant ou non la location sera rendue. Tout propriétaire contrevenant s'expose à une amende.

Les intérêts de la mise en place du permis de louer sont multiples :

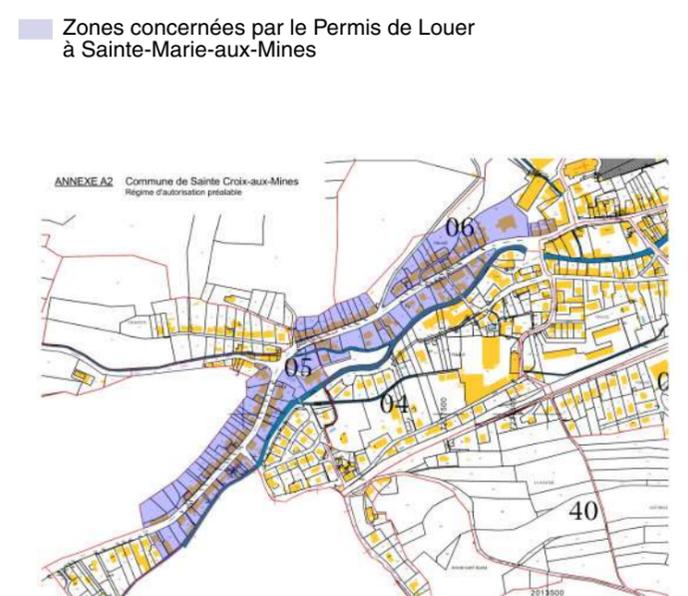
- assurer un logement digne aux locataires
- lutter contre les marchands de sommeil
- améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire

Le dossier est à déposer à la mairie de la commune où se trouve le bien.

Il sera ensuite transféré pour instruction à la CCVA qui prendra contact avec le propriétaire.



Zones concernées par le Permis de Louer à Sainte-Croix-aux-Mines



Organisation d'un premier forum de l'habitat

La CCVA organisera son premier forum de l'habitat **le samedi 18 novembre 2023** à la salle des fêtes de Sainte-Croix-aux-Mines, en partenariat avec la CeA suite aux journées de lutte contre la précarité énergétique 2022. Ce forum ouvert à tout public a vocation à être un lieu privilégié de rencontres et d'échanges avec les entreprises du bâtiment mais également les partenaires institutionnels (CeA, ARS, Conseiller France Rénov'...). Des conférences et des animations seront également proposées.

En 2022, l'Office de Tourisme du Val d'Argent a accueilli plus de 6300 personnes. Une belle fréquentation qui surpasse désormais l'année de référence 2019 et ses 5880 visiteurs. La clientèle reste principalement française et régionale.

Fort de son reclassement en Office de Tourisme de catégorie II obtenu en janvier 2023, et de sa labellisation en Acteur du Tourisme Durable, l'Office de Tourisme du Val d'Argent ne cesse de se remettre en question pour valoriser et protéger son territoire, être plus proche des préoccupations d'aujourd'hui.

Son ambition : réinventer l'office de tourisme de demain en « Maison du Val d'Argent » afin de mettre en lien aussi bien les visiteurs que les habitants, les associations, les producteurs, les entreprises, telle une conciergerie au service de son territoire.

RETOUR SUR 2022

- Les **apéritifs de bienvenue** et les soirées **Guinguette** organisés tous les lundis soirs en été ont été appréciés par les touristes
- 5 à 6 **visites thématiques** gratuites proposées chaque semaine en été par le service Patrimoine de la CCVA en collaboration avec l'Office de Tourisme du Val d'Argent
- La création d'une nouvelle **chasse aux trésors de Noël**
- Les **balades ludiques** des 4 communes du territoire
- Mise en lumière du territoire sur France Bleu Alsace lors de deux journées d'été (27 juillet et 26 août) en partant à la découverte des partenaires de la vallée (les restaurants, la ferme d'Argentin, la savonnerie Argasol, la confiserie Sweet Art, la SPL Événementiel en Val d'Argent...)



BOUTIQUE DE MINÉRAUX DU MONDE

La boutique de l'Office de Tourisme permet de proposer une offre minéralogique toute l'année et s'inscrit dans l'attractivité de notre territoire comme « Capitale de la Minéralogie »

Elle se développe de plus en plus et a trouvé son public aussi bien auprès de nos visiteurs que des habitants.



AGENDA ET NOUVEAUTÉS 2023

- Jusqu'au 21 août, les lundis de 11h à 12h, **apéritifs de bienvenue** à l'Office de Tourisme.
- Jusqu'au 24 août, les soirées **Guinguette** se délocalisent chez les partenaires
- Jeudi 3 août à 19h30 au Parc de la Villa Burrus avec le Colibri
- Jeudi 10 août à 19h30 au Camping Les Reflets du Val d'Argent
- Jeudi 17 août à 19h30 à la Ferme d'Argentin
- Jeudi 24 août à 19h30 à la salle des fêtes de Rombach-le-Franc



PARC TELLURE, MINE D'ARGENT

Au cours de la saison 2022, Tellure a accueilli un peu plus de 30 000 visiteurs. Un nombre encourageant au vu de la conjoncture économique et des aléas, comme la pénurie de chauffeurs, qui ont contraint des groupes scolaires et seniors à annuler leur venue.

LES ANIMATIONS

Le Parc Tellure n'a de cesse de se développer et de proposer de nombreux événements. En 2022, les animations ont été diverses: exposition-vente de minéraux et cristaux, balade gourmande dans la mine avec dîner insolite, exposition sur le bois fossilisé, parcours via ferrata...

LES INCONTOURNABLES 2023 AU PARC TELLURE

- Création d'un nouvel escape game dans la mine
- Un jeu de piste virtuel sur le monde du Seigneur des Anneaux : Tellureland
- Des ateliers pédagogiques pour les scolaires, avec pour la première fois, une journée dédiée aux enseignants
- Un événement spécial Halloween fin octobre : Murder Party



LA BOUTIQUE « PIERRES & BIEN-ÊTRE »

La boutique du Parc Tellure propose de plus en plus de minéraux bruts ou polis, de fossiles et de bijoux du monde entier. Son offre de lithothérapie s'est fortement étoffée de sorte que chacun y trouve son bonheur !

La boutique est accessible dès le hall d'entrée, il n'est pas nécessaire de faire la visite de Tellure pour y accéder. D'ailleurs, de plus en plus de visiteurs viennent spécifiquement pour elle !

REPRISE DU TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LA VALLÉE

Pour offrir une solution de déplacement aux personnes qui en ont besoin dans le Val d'Argent, la communauté de communes a remis en place un service de Transport À la Demande (TAD), en octobre 2022.

- Tous les mardis et vendredis
- En porte à porte
- 3€ par trajet à la charge du bénéficiaire (le restant étant pris en charge par la communauté de communes)
- Réservation obligatoire au moins 24h à l'avance au 03 89 58 71 94



LA PRIME VÉLO

Afin d'encourager l'usage du vélo pour les déplacements tant quotidiens que de loisir et ainsi réduire le nombre et le kilométrage de déplacements effectués en voiture, la Communauté de Communes du Val d'Argent a mis en place un dispositif d'aide pour l'acquisition d'un vélo en 2022, renouvelé en 2023.

En 2022, 33 aides octroyées pour un montant de 2350€.

Cette aide à l'achat d'un vélo se fait sous la forme d'un montant fixe, pouvant s'élever, selon les cas, à :

- 75€ pour un vélo acheté chez un revendeur situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale
- 50€ pour un vélo acheté chez un revendeur situé dans une commune en-dehors de ce périmètre.

Les vélos permettant de bénéficier d'une aide à l'achat sont :

- Les vélos classiques (cadre fixe ou pliant) neufs ou d'occasion, devant répondre aux normes NF EN ISO 4210 sur les exigences de sécurité et de performance.
- Les vélos à assistance électrique neufs ou d'occasion, devant répondre aux normes NF EN 15194. Compte tenu de la diversité des modèles présents sur le marché, un certificat d'homologation correspondant sera exigé.
- Les vélos cargos neufs ou d'occasion : vélos équipés de systèmes spécifiques qui permettent de transporter aussi bien des enfants que des courses ou du matériel. Ce groupe de vélos comprend les biporteurs (vélos à deux roues équipés d'une malle à l'avant) et les triporteurs (vélos à trois roues équipés d'une malle à l'avant).

Les vélos d'occasion doivent être achetés auprès d'un professionnel, avec facturation comme garantie. A noter que tout achat sur Internet est exclu du dispositif d'aide.

UNE PISTE CYCLABLE POUR TRAVERSER LA VALLÉE

Pour favoriser la mobilité pour tous et également pour lutter contre le changement climatique (29 % des émissions de gaz à effet de serre du PETR Sélestat Alsace Centrale (qui regroupe les communautés de communes du Val d'Argent, de Sélestat, du Ried de Marckolsheim et de la Vallée de Villé) proviennent du transport routier), la CCVA travaille au développement d'une offre de mobilité.

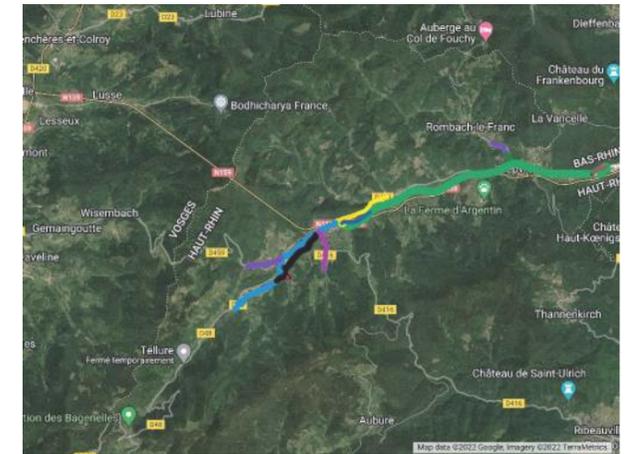
Dans ce cadre, elle a sollicité l'ADEME pour financer une étude des aménagements cyclables manquants, au travers de l'appel à projet AVELO2 dont elle est lauréate. Cette étude vise, dans la suite du schéma directeur vélo établi à l'échelle du PETR, à identifier finement les solutions selon les parcours et à évaluer les dépenses liées à leur mise en œuvre.

L'objectif est de réaliser des aménagements cyclables continus et sécurisés. Il s'agit notamment, à l'échelle du Val d'Argent, de :

- Permettre à un enfant de rejoindre en autonomie la Cité Scolaire depuis son domicile,
- Relier le supermarché depuis le centre bourg de Sainte-Croix-aux-Mines,
- Achever le parcours entre Lièpvre et Rombach-le-Franc

- Permettre l'accès au centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines, pour desservir commerces, logements, et espaces de loisirs notamment.

Le développement des mobilités douces dans le Val d'Argent fait partie du projet de redynamisation du programme Petites Villes de Demain et participe aux objectifs de lutte contre le changement climatique du territoire.



VILLE EN SELLE 2022

Pédaler pour le climat, une meilleure qualité de vie et la santé!

Ville en Selle est un challenge qui vise à inciter la population à effectuer un maximum de trajets quotidiens à vélo, durant 21 jours, dans une optique de protection du climat.

Que ce soit pour un trajet travail-domicile, une sortie sportive ou une balade en famille, chaque kilomètre compte – d'autant plus si c'est un kilomètre de moins en voiture !

Le challenge 2022 dans le Val d'Argent :

- 6ème place du Centre Alsace
- 10 459 kilomètres parcourus
- 36 cyclistes



Sortie à vélo organisée, en partenariat avec l'OSJC, le comité de jumelage et le centre socio-culturel du Val d'Argent, de Sainte-Marie-aux-Mines à Untergrombach, au cours de laquelle chaque participant a parcouru 185 kilomètres.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ...

Élue référente : Noëllie HESTIN



LE VAL D'ARGENT PREND SA PART DANS LA TRANSITION DE L'ALSACE CENTRALE

Dans un contexte général de lutte contre le changement climatique et le développement d'une économie circulaire, la Communauté de Communes du Val d'Argent a décidé de s'engager dans une démarche de double labellisation Climat Air Énergie et Économie Circulaire dans le cadre du programme « Territoire engagé pour la transition écologique ».

L'intention de la collectivité est double :

- Faire reconnaître au niveau local, national et européen la qualité de sa politique et de ses actions en matière de climat, d'air, d'énergie et d'économie circulaire à l'échelle de son territoire et au regard de ses compétences
- S'engager dans un processus d'amélioration continue (le label est à renouveler tous les 4 ans) conduit dans le cadre d'un projet partagé par l'ensemble des services et directions de la collectivité.

La communauté de communes a candidaté auprès de l'ADEME et de la Région Grand Est pour bénéficier du soutien Accélérateur de Transition, dispositif pour lequel un chargé de mission a été engagé.

En vue de concrétiser les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial, cette dynamique Accélérateur de Transition a été lancée en concertation avec les quatre communautés de communes du PETR Sélestat-Alsace Centrale. Le Ried de Marckolsheim a choisi de travailler sur **l'agriculture durable et l'alimentation saine**, la communauté de communes de Sélestat sur **les mobilités**, et la vallée de Villé sur **l'adaptation au changement climatique**. Dans le Val d'Argent, le chargé de mission a en charge la **maîtrise de l'énergie**, alliant sobriété, efficacité et développement des énergies.

Ces thèmes ont été retenus par souci de complémentarité de façon à pouvoir partager les retours d'expérience et diffuser les projets sur l'ensemble du territoire.

Focus sur quelques actions dans le Val d'Argent :

- Intégrer les problématiques de la transition écologique dans l'ensemble des projets d'aménagement territoriaux
- Maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments des collectivités
- Suivre les consommations de la flotte automobile de la CCVA et de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines
- Rénover le patrimoine des collectivités : réaliser un plan de gestion du patrimoine bâti et aider les communes dans la rénovation de l'éclairage public
- Aider à la rénovation énergétique pour l'habitat
- Étudier les ressources d'énergie locales
- Projets de réseaux de chaleur
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la transition écologique
- Mobilité : mise en place de l'apprentissage du vélo pour les écoles primaires de la vallée avec le programme « Savoir rouler à vélo » (cf ci-contre)
- Suivi des challenges Ville en Selle et J'y Vais

SAVOIR ROULER À VÉLO, UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Le programme **Savoir Rouler à Vélo** permet aux enfants de CM1 et CM2 de bénéficier des apprentissages nécessaires à une autonomie à vélo.

Les écoles de la vallée ont bénéficié de l'apprentissage du vélo en 3 étapes :

- Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo
- Savoir circuler : découvrir la mobilité en milieu sécurisé
- Savoir rouler à vélo : se déplacer en situation réelle



Slalom pour apprendre à maîtriser son vélo



... & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) et le SMICTOM d'Alsace Centrale ont mandaté la Fabrique à projets d'utilité publique pour développer l'économie circulaire sur son territoire.

L'objectif est de mobiliser les acteurs et les ressources du territoire pour inventer, construire et développer ensemble l'économie circulaire, un des deux piliers de la démarche « Accélérateurs de transitions ».

Ainsi, sous l'impulsion de l'ADEME, le PETR, le SMICTOM, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, France Active Alsace et Ecooparc, ont sélectionné 4 thèmes :

1. Favoriser le réemploi des contenants en verre. Plusieurs pistes sont à la réflexion: développer les points de collectes, améliorer la communication, mettre en place des expérimentations sur le territoire.

2. Le déchet bois, nouvelle ressource du territoire ? Plateforme de mise en relation, création d'un espace de réutilisation du bois (hors déchetteries) pour le « up-cycling » : la création, la transformation...

3. Le réemploi du carton : plateforme/bourse d'échange de carton d'emballage « organisation de la mise en relation de la ressource 'cartons' entre pros », enquête auprès des commerçants du territoire, réemploi en matériaux de calage ou nouveaux cartons, « Nouvelles activités de services » : tri, mise en état, transformation...

4. Réparation et réemploi dans la filière cycle: réparation des cycles et formation des citoyens à l'entretien de leur vélo, récupération et la réutilisation des batteries des vélos électriques.

L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est?
L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique plus circulaire.

LE VAL D'ARGENT, TERRITOIRE D'ALSACE CENTRALE

Élus référents: Jean-Marc BURRUS et Noëllie HESTIN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) a vocation à fédérer ses membres (les communautés de communes de Sélestat, du Val d'Argent, de Ried de Marckolsheim et de la Vallée de Villé) pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) DE SÉLESTAT ET SA RÉGION EN RÉVISION

La révision générale du SCoT a été prescrite en décembre 2019. En octobre 2022, cette délibération a été complétée afin de prescrire un SCoT valant Plan Climat Air Énergie Territorial.

Le PETR étant membre de l'ADEUS, celle-ci va l'accompagner pour la révision de son SCoT.

Les enjeux de cette révision ?

- **Tenir compte des conclusions de l'analyse des résultats** d'application à 6 ans du schéma réalisé en 2019 avec l'ADEUS
- **Se doter d'un nouveau SCoT** à l'échelle du nouveau périmètre comprenant 52 communes, suite à l'adhésion de Grussenheim à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

- **Adapter le SCoT** aux évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis son approbation tel que la « loi Climat-Résilience » et l'objectif ZAN

- **"Moderniser" le contenu du SCoT** ; suivant les évolutions prévues par l'ordonnance du 17 juin 2020, qui portent notamment sur la structure du document et les postures potentielles du SCoT, en particulier avec la possibilité de tenir lieu de PCAET et de Projet de Territoire

- **Approfondir certains sujets stratégiques.** Afin d'entamer les travaux de révision, un séminaire de lancement a été organisé samedi 10 décembre 2022 à Villé, réunissant près de 80 élus d'Alsace Centrale. Ces derniers étaient invités à préciser leurs attentes concernant la révision du SCoT et à construire une vision partagée de l'aménagement du territoire d'Alsace centrale.

L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

En 2019, le PETR a mis en place en partenariat avec l'ADEUS un observatoire territorial de l'habitat mutualisé à l'échelle des quatre communautés de communes. Cet observatoire a notamment pour objectif d'assurer le suivi de la mise en œuvre des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et autres politiques publiques de l'habitat des EPCI. Depuis 2022, les travaux de l'observatoire sont également liés à ceux engagés dans le cadre de la révision du SCoT.



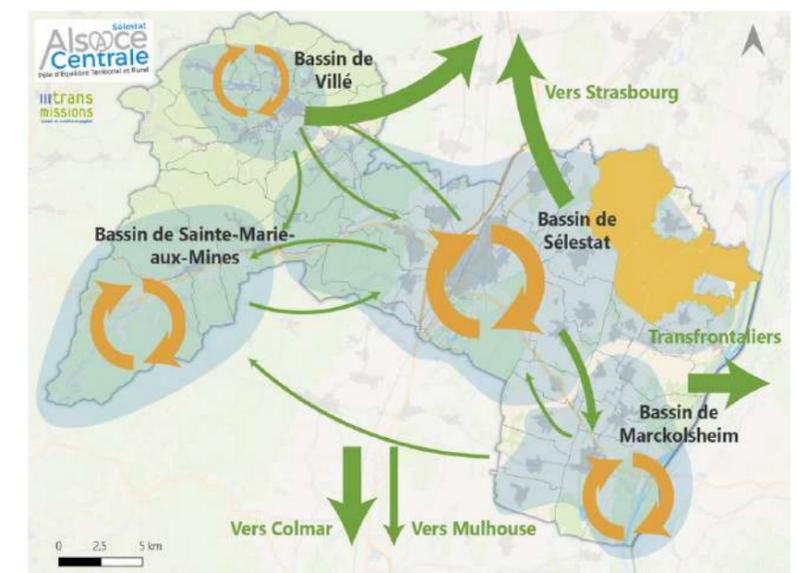
Place Keufer au cœur du projet saint-marien

VERS UN RÉSEAU DE TRANSPORT À L'ÉCHELLE DE L'ALSACE CENTRALE ?

Lancé en 2015 et adopté en décembre 2016 par le PETR, le Plan Global de Déplacements a mis en lumière le fait que l'Alsace centrale constitue un véritable bassin de mobilité, avec 85% des déplacements qui se font à l'intérieur de ce périmètre.

Partant de ce constat, et pour répondre aux besoins de plus en plus prégnants d'un service de transport cadencé, lisible et fiable, une étude est actuellement menée pour élaborer un projet de réseau à l'échelle des quatre communautés de communes.

A l'issue, des scénarios techniques (fréquences de desserte, arrêts, type de service...) et financiers (recettes prévisionnelles, mise en place du versement mobilité...) permettront aux élus des communautés de communes et du PETR de se prononcer sur un transfert de la compétence mobilité, condition permettant la concrétisation et la mise en œuvre de ce « réseau de transport en Alsace Centrale ».



LE SMICTOM D'ALSACE CENTRALE

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI: UN PREMIER BILAN POSITIF



Déposer
en vrac



Ne pas
imbriquer



Ne pas laver



Aplatir

Depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri ont changé en France. Désormais, tous les emballages, à l'exception de ceux en verre, sont à déposer dans le bac jaune. Cela simplifie le geste de tri et permet de mettre en place, à moyen ou long terme, de nouvelles filières de recyclage.

Ces nouvelles consignes ont été très vite adoptées par les usagers d'Alsace Centrale, encouragés par l'évolution de la redevance ajustée aux usages, qui prévoit dorénavant dans le forfait annuel de service 18 levées du bac gris.

Les bénéfices environnementaux sont conséquents. Ces nouvelles mesures ont certes amplifié le geste de tri des emballages (+10 % de tonnages dans le bac jaune et +2 % pour la collecte du verre), mais elles ont particulièrement profité au geste de tri des biodéchets. Sur le premier semestre de mise en place, on constate une augmentation de 41 % des tonnages collectés.

Pour rappel, les biodéchets collectés permettent de produire une énergie verte locale sur le site de méthanisation de Ribeauvillé géré par Agrivalor. Avec cette nouvelle implication de la population, le SMICTOM estime pouvoir atteindre son objectif de 4 000 tonnes de biodéchets méthanisés annuellement contre 3 100 tonnes en 2022.

Les bons gestes à adopter pour bien trier

Si tous les emballages se trient, il faut cependant respecter quelques règles simples :

- Bien vider vos emballages.
- Mettre à plat les boîtes cartons et compacter les bouteilles plastiques pour faire le plus de place possible dans le bac jaune.
- Déposer les emballages en vrac, **pas dans un sac, ni emboîter les uns dans les autres**. Sinon le tri sera perdu.



Durant l'été, une équipe de 4 ambassadeurs du tri a sillonné toute l'Alsace Centrale afin de rencontrer les habitants des résidences, leur transmettre ces bons réflexes et leur redistribuer des sacs krafts pour les biodéchets.

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE DE TÉLÉDISTRIBUTION

La Régie Intercommunale de Télé-distribution (RIT) est un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui dépend de la CCVA. Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière elle est pilotée par un conseil d'administration (composé de 12 membres proposés par les 4 conseils municipaux du Val d'Argent) et un directeur désignés par le conseil communautaire. Le conseil d'administration de la RIT élit en son sein un(e) président(e). La RIT a une mission d'opérateur d'infrastructure : grâce à une

équipe technique basée à Sainte-Croix-aux-Mines elle assure l'exploitation et la maintenance d'un réseau (propriété de la CCVA) qui permet d'offrir aux habitants, entreprises et administrations du Val d'Argent des services de :

- Téléphonie
- Télévision
- Internet (débit jusqu'à 500 Mbit/s)

Depuis 2020 un nouveau partenariat existe entre la RIT et la société Vialis de Colmar.

Vialis a une mission d'opérateur de services : elle assure l'intégralité de la gestion commerciale des offres Télévision, Internet et Téléphonie sur le réseau.

La RIT étudie en ce moment les possibilités d'évolution du réseau actuel HFC (Hybride - Fibre optique - Câble coaxial) vers un réseau FTTH (100% Fibre).

TV, INTERNET ET TÉLÉPHONIE

Vialis

Partageons l'avenir

OFFRE TRÈS HAUT DÉBIT

À PARTIR DE 20,30 €* TTC/MOIS

VIALIS, OPÉRATEUR
100% ALSACIEN

RENDEZ-VOUS À LA RIT

11 A RUE MAURICE BURRUS À SAINTE-CROIX-AUX-MINES OU CONTACTEZ-NOUS AU 03 89 58 54 30

*Offre soumise à conditions, disponibles sur le site telecoms.vialis.net. Offres Vialis Extrême : 200 Mbit/s en voie descendante et 10 Mbit/s en voie remontante.

